


Commission économique pour l'Europe
Comité des transports intérieurs
**Groupe de travail chargé d'examiner les tendances
et l'économie des transports**
**Groupe d'experts chargé d'évaluer les effets des changements
climatiques sur les transports intérieurs et l'adaptation
à ces changements**
Vingt et unième session

Genève, 2 et 3 septembre 2021

**Rapport du Groupe d'experts chargé d'évaluer les effets
des changements climatiques sur les transports intérieurs
et l'adaptation à ces changements sur les travaux
de sa vingt et unième session**
Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Participation	1-5	2
II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)	6	2
III. Initiatives relatives à l'évaluation des effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et à l'adaptation à ces changements (point 2 de l'ordre du jour)	7-13	2
IV. Changements climatiques et données sur les équipements de transport (point 3 de l'ordre du jour)	14-18	3
V. Projets nationaux et infranationaux en matière d'évaluation des effets des changements climatiques et de définition des besoins d'adaptation des équipements de transport (point 4 de l'ordre du jour)	19-21	4
VI. Base de données sur les mesures d'adaptation (point 5 de l'ordre du jour)	22-27	5
VII. Directives pour la prise en compte des considérations liées aux changements climatiques dans les processus de planification et les processus opérationnels (point 6 de l'ordre du jour)	28-30	5
VIII. Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)	31-33	6
IX. Date et lieu de la session suivante (point 8 de l'ordre du jour)	34	6
X. Résumé des principales décisions (point 9 de l'ordre du jour)	35	6



I. Participation

1. Le Groupe d'experts chargé d'évaluer les effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et l'adaptation à ces changements (ci-après le Groupe d'experts) a tenu sa vingt et unième session (sa troisième session au titre de son nouveau mandat) les 2 et 3 septembre 2021. Cette session, présidée par M^{mes} S. Haensel (Allemagne) et E. Smalley (Canada), a revêtu la forme d'une réunion hybride à laquelle certains participants ont assisté en personne et d'autres à distance par Webex. Les sessions du matin se sont déroulées dans les trois langues de la Commission économique pour l'Europe (CEE), tandis que les sessions de l'après-midi se sont déroulées uniquement en anglais en raison des contraintes en matière de capacités pour fournir un service d'interprétation par les services de conférence de l'Office des Nations Unies à Genève.
2. Ont participé à la réunion des représentants des États membres de la CEE suivants : Albanie, Allemagne, Canada, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Irlande, Islande, Lettonie, Pologne, Portugal, Roumanie et Turquie.
3. Y était aussi représentée l'organisation internationale suivante : Association mondiale pour les infrastructures de transport maritimes et fluviales (AIPCN).
4. Y était également représentée l'organisation non gouvernementale suivante : Union internationale des chemins de fer (UIC).
5. À l'invitation du secrétariat, y ont participé des experts des organisations suivantes : Climate Sense, Climate Service Centre Germany, Agence européenne pour l'environnement, Fédération routière de l'Union européenne, Institut russe de recherche routière ROSDORNII, Laboratoire de recherche appliquée du Centre national de recherche sur l'atmosphère des États-Unis d'Amérique, Chemins de fer d'État polonais (PKP PLK), Institut fédéral suisse de technologie de Zurich, Université de Birmingham.

II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

6. Le Groupe d'experts a adopté l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document ECE/TRANS/WP.5/GE.3/41.

Document(s) : ECE/TRANS/WP.5/GE.3/41.

III. Initiatives relatives à l'évaluation des effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et à l'adaptation à ces changements (point 2 de l'ordre du jour)

7. Le Groupe d'experts a poursuivi l'examen des initiatives relatives à l'évaluation des effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et à l'adaptation à ces changements, afin de déterminer si existaient ou étaient en cours d'élaboration de nouvelles méthodes ou de nouveaux outils qu'il pourrait intégrer dans ses travaux. En particulier, le Groupe d'experts a examiné : a) les directives de l'AIPCN relatives à l'adaptation des voies navigables ; et b) le projet FORESEE, qui vise à améliorer les systèmes chargés d'assurer la résilience des infrastructures de transport en vue de réduire l'ampleur et la durée des effets des phénomènes perturbateurs.
8. En outre, l'UIC a fait savoir au Groupe d'experts qu'elle avait lancé un nouveau projet (RERA RAIN) visant à rendre les chemins de fer résilients au changement climatique, en mettant l'accent sur les incidences des inondations sur les chemins de fer. Ce projet offrirait une opportunité de collaboration avec le Groupe d'experts pour élaborer des ressources communes et organiser des activités conjointes.
9. Le Groupe d'experts a accueilli avec satisfaction les informations respectivement communiquées par les représentants de l'AIPCN, de l'ETH Zurich (au nom du projet FORESEE) et de l'UIC. Au cours du débat qui a suivi, le Groupe d'experts a décidé : a) d'inviter un représentant de la British Standard Institution à présenter à la session suivante

un exposé sur l'application des méthodes d'adaptation pour faire face à l'incertitude des projections climatiques ; b) d'examiner les orientations du projet FORESEE en vue de faire des propositions d'éventuelles recommandations aux professionnels du transport sur les essais de résistance des réseaux aux phénomènes météorologiques extrêmes ; et c) de demander au secrétariat de collaborer avec l'UIC pour organiser des manifestations communes dans le contexte du projet RERA RAIN.

10. Le Groupe d'experts a en outre demandé que l'exposé prévu d'Eurocontrol soit présenté à la session suivante.

11. Le Groupe d'experts a ensuite entendu un exposé présenté par l'Université de Birmingham portant sur les leçons tirées de l'expérience et les connaissances recueillies sur les dommages et pertes économiques découlant des perturbations des transports liées à des phénomènes météorologiques extrêmes. Cet exposé était recommandé par un petit groupe d'experts de l'Université de Birmingham, de Climate Sense et du secrétariat qui s'était réuni en intersession le 26 juin 2021 pour réfléchir à cette question. Ce groupe avait convenu que le point de départ du débat au sein du Groupe d'experts sur les pertes économiques devait être les connaissances déjà rassemblées dans ce domaine.

12. L'exposé a donné un bon aperçu des connaissances existantes, en particulier de deux projets antérieurs financés par l'Union européenne (EWENT et WEATHR), mais il a été recommandé que des efforts soient faits, en particulier, pour améliorer les estimations du coût des dommages. Le Groupe d'experts a conclu que cette amélioration nécessitait de recueillir des données monétisées sur les dommages directs ainsi que de collecter et réviser les méthodes de calcul des coûts indirects des dommages et des perturbations, y compris les coûts sociaux. À cet égard, le Groupe d'experts a demandé au petit groupe : a) d'étudier les moyens de recueillir des données sur les dommages directs ; et b) de rassembler et d'examiner les méthodes disponibles dans les pays pour estimer les coûts indirects. Pour la première de ces deux tâches, le petit groupe a été invité à travailler avec l'UIC afin d'apprendre de celle-ci son expérience de la collecte de données sensibles sur les entreprises.

13. Enfin, le Groupe d'experts a invité les experts à envoyer leurs idées au secrétariat sur ce que pourrait être la structure du futur rapport final et sur la manière dont le matériel élaboré et présenté devrait y être intégré.

IV. Changements climatiques et données sur les équipements de transport (point 3 de l'ordre du jour)

14. À sa session précédente, le Groupe d'experts avait examiné les réponses à l'enquête sur les besoins en matière d'analyse des effets des changements climatiques. Un petit groupe d'experts de l'Allemagne, du Canada et de Climate Service Center Germany avait mis au point et diffusé cette enquête puis analysé les réponses reçues. Le Groupe d'experts avait demandé à ce groupe de préparer et de mener des entretiens avec certains répondants ayant indiqué qu'ils y consentaient, de façon à mieux comprendre et à compléter les informations reçues au sujet des seuils. Il avait également invité le groupe à formuler des suggestions s'agissant de déterminer quelle analyse des effets des changements climatiques devrait être réalisée à l'échelle de la région de la CEE.

15. Le petit groupe d'experts de l'Allemagne, du Canada, de Climate Service Germany et de l'Université de Birmingham a indiqué qu'il avait examiné les entretiens lors des travaux intersessions du 28 juin 2021. Le groupe n'avait pu fournir qu'un premier aperçu des entretiens, car en raison de la période estivale de nombreux répondants n'avaient pu être joints.

16. Le Groupe d'experts s'est félicité des activités entreprises par les experts. Il a demandé au groupe de poursuivre les entretiens en automne afin de recueillir éventuellement d'autres informations, qui seraient présentées à la session suivante.

17. Le Groupe d'experts a également demandé que l'exposé de l'Université de Birmingham soit revu en ce qui concernait les seuils qui y étaient présentés afin que ces seuils soient pris en compte ainsi que les informations recueillies lors des entretiens sur la façon dont il pourrait éventuellement travailler sur lesdits seuils pour faciliter la prise en compte,

par les professionnels des transports, des changements climatiques et des besoins d'adaptation.

18. En ce qui concernait l'analyse des incidences des changements climatiques à l'échelle de la région de la CEE, le Groupe d'experts a demandé au groupe restreint d'examiner les exposés suivants : a) celui de l'Allemagne, intitulé « Les changements climatiques en Allemagne : l'évaluation fédérale des incidences et des risques climatiques (KWRA) », b) celui de la Fédération de Russie sur les activités d'adaptation aux changements climatiques dans le pays ; et c) celui du Canada, intitulé « Promouvoir la résilience climatique dans le secteur des transports : informations sur le climat fournies par les utilisateurs sur climatedata.ca » afin de recueillir des informations concernant les incidences intéressant les pays, et de prendre ces informations en considération pour formuler d'éventuelles recommandations à la session suivante.

V. Projets nationaux et infranationaux en matière d'évaluation des effets des changements climatiques et de définition des besoins d'adaptation des équipements de transport (point 4 de l'ordre du jour)

19. Les experts de l'Allemagne, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie et de la Pologne ont présenté des exposés sur des projets pertinents pour les travaux du Groupe d'experts. L'Allemagne a présenté : a) ses travaux récurrents en matière d'évaluation des incidences climatiques et d'analyse des risques, ainsi que les rapports pour 2021 sur ce sujet qui avaient été récemment publiés ; et b) les progrès réalisés en Allemagne pour évaluer la criticité du réseau routier principal du pays. La Pologne a présenté les travaux entrepris pour évaluer les incidences des changements climatiques et les besoins et solutions d'adaptation dans 44 grandes zones urbaines polonaises. La Fédération de Russie a évoqué ses activités dans le domaine de l'adaptation des transports aux changements climatiques. Enfin, les États-Unis ont évoqué les diverses activités entreprises dans ce pays pour mieux comprendre et prévoir les phénomènes météorologiques extrêmes, ainsi que la nécessité de prendre en compte l'évolution dynamique des transports et de la mobilité (autonomie et électrification des véhicules) pour adapter les transports futurs au climat futur.

20. Le Groupe d'experts a remercié les intervenants pour leurs excellents exposés, qui apportaient des contributions précieuses à ses travaux. Il a ensuite décidé de poursuivre le débat sur l'évaluation de la criticité des systèmes de transport et, à cette fin, d'envisager des indicateurs de criticité qui pourraient être recommandés aux pays pour qu'ils procèdent à leurs propres évaluations de la criticité de leurs réseaux. Le Groupe d'experts a demandé aux experts de partager des informations sur des indicateurs de criticité qu'ils pourraient étudier dans leur pays.

21. Le Groupe d'experts a également poursuivi le débat engagé à sa session précédente au sujet des méthodes qu'employaient les pays pour estimer les effets futurs des changements climatiques sur les systèmes de transport, afin de comprendre quel rôle il pourrait jouer dans la systématisation des informations sur ces diverses méthodes afin que la communauté des transports puisse les utiliser plus efficacement. Le débat lui a permis de conclure que l'élaboration d'un inventaire des différentes méthodes serait trop difficile. Il a en outre conclu qu'il pourrait être très utile pour la communauté des transports qu'il élabore des orientations concernant les seuils afin de faciliter la prise en compte des changements climatiques par les professionnels des transports et les besoins d'adaptation (voir également la section IV). À cet égard, il a été demandé au Canada de présenter à la session suivante son examen et son inventaire des seuils relatifs aux transports.

VI. Base de données sur les mesures d'adaptation (point 5 de l'ordre du jour)

22. À sa session précédente, le Groupe d'experts avait constaté que les notes d'information ou les fiches descriptives des équipements de transport et les évaluations des adaptations nécessaires à la conservation des fonctions initiales de ces équipements pouvaient comporter des éléments indispensables à la création de bases de données sur les mesures d'adaptation propres à ces équipements. Le Groupe d'experts avait également décidé d'étudier la demande de ces notes d'information et d'évaluer la valeur qu'aurait leur mise à disposition.

23. Le Groupe d'experts avait aussi demandé aux experts intéressés et au secrétariat d'élaborer un document de réflexion qui comprendrait des indications concernant le type de base de données sur les mesures d'adaptation qui pourrait encore apporter une valeur ajoutée, les utilisateurs visés, la structure recommandée et les exigences en matière de développement et de maintenance dont le respect permettrait à la base de rester à jour à long terme.

24. Des experts de l'Allemagne, de la Fédération de Russie, de l'Irlande, de Climate Sense, de l'Association mondiale de la route (AIPCR) et de l'AIPCN se sont réunis le 6 juillet 2021 dans le cadre des travaux intersessions pour réfléchir aux pratiques permettant de créer des ressources documentaires et des fiches descriptives sur l'adaptation des équipements de transport. Ils ont convenu qu'il convenait de prendre en compte ces pratiques avant de proposer tout type de base de données sur les mesures d'adaptation, sans parler des conditions relatives à son élaboration ou son entretien. Dans le document informel WP.5/GE.3 n° 5 (2021), établi par les experts avec le concours du secrétariat, sont présentés des exemples de ressources et de fiches descriptives sur l'adaptation des équipements de transport.

25. L'AEE a présenté un exposé détaillé de la Plateforme européenne d'adaptation aux changements climatiques Climate-ADAPT. Celle-ci visait à aider les pays et les régions de l'Union européenne à s'adapter aux changements climatiques en facilitant aux utilisateurs européens l'accès et le partage des données et des informations sur : a) les changements climatiques attendus en Europe ; b) la vulnérabilité actuelle et future des régions et des secteurs en Europe ; c) les stratégies et mesures d'adaptation à l'échelle européenne, nationale et transnationale ; d) les études de cas d'adaptation et les options d'adaptation potentielles ; et e) les outils soutenant la planification de l'adaptation. L'AEE a également invité les experts des pays de l'Union européenne à contacter l'AEE s'ils souhaitaient inclure dans Climate-ADAPT des études de cas d'adaptation dans le domaine des transports.

26. Le Canada a fait part de l'expérience nationale visant à favoriser la résilience climatique dans le secteur des transports en fournissant aux niveaux national et régional des outils, produits et services relatifs aux données sur le climat afin de permettre aux professionnels des transports d'évaluer les incidences des changements climatiques.

27. Le Groupe d'experts a accueilli avec satisfaction les informations présentées par les experts dans le document informel ainsi que les exposés de l'AEE et du Canada. Il a ensuite prié les experts intéressés de continuer d'examiner des fiches d'information sur les équipements, des études de cas sur l'adaptation des transports et des listes élaborées de mesures d'adaptation aux risques les plus courants pour les équipements ou modes de transport concernés et, si possible, de procéder à une évaluation des lacunes et de présenter leurs résultats à la session suivante.

Document(s) : document informel WP.5/GE.3 n° 5 (2021).

VII. Directives pour la prise en compte des considérations liées aux changements climatiques dans les processus de planification et les processus opérationnels (point 6 de l'ordre du jour)

28. À sa session précédente, le Groupe d'experts s'était dit satisfait des travaux menés par un petit groupe d'experts, qu'il avait félicité pour le succès de son atelier sur la prise en

compte des risques physiques liés aux changements climatiques dans les processus de planification et les processus opérationnels des transports. Il avait en outre demandé à ce groupe d'organiser d'autres ateliers, qui viseraient à sensibiliser les parties prenantes à l'importance que revêtait l'adaptation des systèmes de transport aux changements climatiques et à recueillir davantage d'informations sur les besoins auxquels devraient répondre les directives avant d'entreprendre leur élaboration.

29. Dans ce contexte, le secrétariat et la Fédération de Russie ont informé le Groupe d'experts des activités menées conjointement pour organiser une manifestation destinée à sensibiliser les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale ainsi que d'autres pays intéressés à l'urgence des tâches d'adaptation des transports aux changements climatiques. La manifestation devait avoir lieu fin novembre 2021 dans le cadre de la Semaine des transports organisée chaque année par le Ministère des transports de la Fédération de Russie.

30. Le Groupe d'experts s'est félicité de ces informations et des préparatifs de la manifestation de sensibilisation en Fédération de Russie.

VIII. Questions diverses (point 7 de l'ordre du jour)

31. Le secrétariat a informé le Groupe d'experts de la poursuite de ses activités de collecte de fonds pour appuyer les activités du Groupe, en particulier celles liées à la sensibilisation.

32. Le secrétariat a également rendu compte des préparatifs de la tenue d'une session du Groupe d'experts sur la résilience routière au congrès de l'AIPCR, qui devait se tenir à Calgary (Canada).

33. Le secrétariat a remercié les experts, en particulier ceux qui s'étaient profondément impliqués dans les travaux intersessions, pour leurs efforts, qui constituaient une contribution en nature aux travaux du Groupe d'experts.

IX. Date et lieu de la session suivante (point 8 de l'ordre du jour)

34. Le secrétariat a informé le Groupe d'experts que la tenue de sa vingt-deuxième session était prévue les 28 et 29 mars 2022.

X. Résumé des principales décisions (point 9 de l'ordre du jour)

35. Le secrétariat a résumé les décisions prises par le Groupe d'experts. Le rapport complet de la session, établi par le secrétariat en consultation avec le président et les vice-présidents, serait diffusé par voie électronique après la session pour adoption.
